

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : KARIMULINA 101,2 MG/ML SOLUTION POUR ADMINISTRATION DANS L'EAU DE BOISSON POUR LAPINS, Solution pour administration dans l'eau de boisson

Titulaire : KARIZOO

Composition : Hydrogénofumarate de tiamuline 125 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/8272421 2/2023

Date de décision : 23/06/2023